

Bâgé-le-Châtel



Bâgé-le-Châtel

Bulletin municipal - Janvier 2022



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
FINANCES	4-5
VIVAL	5
ENVIRONNEMENT	6-7
URBANISME	8-9
POMPIERS	10-11
ASSOCIATIONS :	
LES SŒURS DE STE-MARTHE	12

AS FOOT	13
CROIX-ROUGE	13
LE COMITÉ DE JUMELAGE	14
L'OFFICE DE TOURISME	14-15
MAISON DE L'EAU	15
INFOS PRATIQUES :	
CCAS	16
TRÉSORERIE DE ST LAURENT	16

PANNEAU POCKET	16
AIDE AU TRANSPORT	17
PORTAGE DE REPAS	17
BIBLIOTHÈQUE	18
R.P.I.	19
ÉTAT CIVIL	19
ADA - ADS - VSI - ADMR	20



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 14h - 17h

Mardi et vendredi 9h - 12h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h30 - 11h30

Tél. : 03 85 36 38 29

Courriel : bage-le-chatel@wanadoo.fr

Site internet : bagelechatel.fr

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi 10h - 12h / 15h - 17h

Samedi 10h - 12h

Tél. : 03 85 30 50 53

Courriel : bibliotheque.bage-le-chatel@orange.fr

HORAIRES DE LA POSTE :

Du mardi au vendredi

9h - 12h / 13h30 - 17h

Samedi 9h - 12h

Heures limites de dépôt du courrier :

Semaine : 16h15 - Samedi : 12h

MOT DU MAIRE

Chers administrés,

C'est avec plaisir que je reprends la plume pour ce nouveau bulletin municipal.

L'année s'est écoulée peut-être pas comme nous l'avions espéré mais malgré tout avec quelques libertés retrouvées même si nous somme loin de la normale.

Cela n'a pas empêché la municipalité de continuer à travailler pour le bien être des habitants et bien sûr à faire des projets.

Comme vous le découvrirez au fil de ces pages plusieurs chantiers importants vont dynamiser la vie quotidienne. A commencer par la liaison douce entre les deux Chemins de Ronde, la Place du Jeu de l'Arc servira de trait d'union avec des aménagements pour les piétons et d'autres pour le commerce ambulant. La salle polyvalente sera aussi au centre de nos attentions, en effet elle est actuellement vétuste et de plus en plus délaissée. Les travaux devront permettre de la remettre au goût du jour aussi bien sur le plan du confort que de l'esthétique. En complément les archives municipales seront agrandies, isolées et mises aux normes. Un travail de réhabilitation sur les registres et divers documents sera réalisé par une société spécialisée. De même les lagunes vont connaître une cure de jouvence, de nombreux travaux s'étaleront jusqu'à l'année 2025 qui actera la prise de compétence par la communauté de commune Bresse et Saône.



Toujours avec la communauté de commune l'année 2022 devrait mettre un terme à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal après 5 ans d'effort.

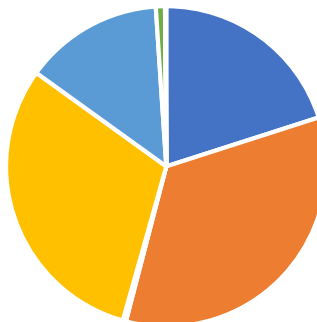
Tous les acteurs de la vie municipale : les employés municipaux, les enseignants, les pompiers, les commerçants, les associations, les bénévoles, tous se sont impliqués pour main-

tenir un quotidien le plus normal possible et ce dans un contexte parfois difficile.

Au nom de l'équipe municipale je vous adresse à toutes et à tous, à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

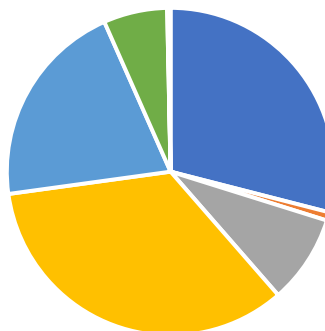
Charges à caractère général	159 364,74 €
Charges de personnel	270 200,00 €
Atténuations de produits	2 606,00 €
Virement à la section d'investissement	242 729,58 €
Autres charges de gestion courante	111 437,00 €
Charges financières	7 341,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Dotation aux provisions	500,00 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Virement à la section d'investissement
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotation aux provisions

BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECETTES

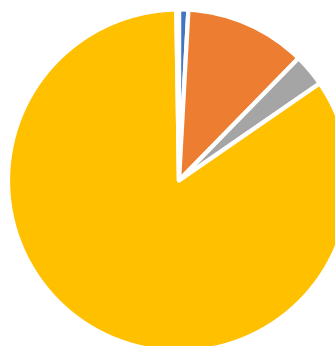
Excédent antérieur reporté	230 411,86 €
Atténuation de charges	6 600,00 €
Produits des services	69 610,00 €
Impôts et taxes	272 087,00 €
Dotations et participations	163 300,00 €
Autres produits de gestion	50 000,00 €
Produits financiers	500,00 €
Produits exceptionnels	2 160,00 €



- Excédent antérieur reporté
- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

BUDGET D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

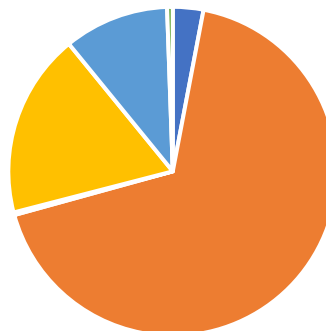
Dotations fonds divers réserves	3 142,80 €
Remboursement d'emprunts	41 020,97 €
Immobilisations incorporelles	11 000,00 €
Immobilisations corporelles (travaux)	302 388,13 €
Immobilisation reçues en affectation	888,00 €



- Dotations fonds divers réserves
- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles (travaux)
- Immobilisation reçues en affectation

BUDGET D'INVESTISSEMENT RECETTES

Solde d'exécution reporté	10 751,50 €
virement de la section de fonctionnement	242 729,58 €
Produit des cessions	929,28 €
Dotations fonds divers, réserves	65 000,00 €
Subventions d'investissement	37 039,00 €
Emprunt et dettes assimilées	2 000,00 €



- Solde d'exécution reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Produit des cessions
- Dotations fonds divers, réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunt et dettes assimilées

VIVAL

Après 10 ans de carrière en temps qu'auxiliaire de vie sociale à domicile sur le canton de Bâgé et Pont-de-Vaux auprès particulièrement d'enfants et d'adultes handicapés j'ai décidé de tourner la page. Le premier confinement dû au Covid m'a permis de me recentrer sur mes envies tout en aidant mon compagnon maraîcher sur les marchés et sur les cultures. Cela m'a également permis de rencontrer les anciens gérants Mr et Mme Jannet. A ce moment ils m'ont fait part, de leur besoin de prendre une salariée pour les aider, j'ai de suite accepté.

Venir dans ce magasin me rappelait mes vacances chez mes grand-parents quand on allait à la supérette du coin et où les personnes se croisaient et discutaient.

Après plusieurs semaines de travail et mon engouement pour mes tâches Mr Jannet m'a fait part de son envie de prendre sa retraite j'ai donc saisi ma chance et lancé les démarches.

Celles-ci ont été longues, difficiles et semées d'embûches mais grâce à ma persévérance

nous avons pu enfin signer la vente du fond de commerce.

Aujourd'hui tout se passe bien, les clients me connaissent déjà et je connais également leurs petites habitudes.

Pour me seconder Julianne s'est présentée spontanément et m'aide à donner une image plus jeune du commerce de proximité (bien que je ne sois pas si vieille que ça :)).

Les services n'ont pas changé :

presse, tabac, épicerie, carterie, photocopie, colis, remplacement piles et bracelets de montres...

Mon envie actuelle est de proposer au maximum des produits français et surtout locaux.

Pour le moment nous avons les **légumes** de l'earl des sables de Bâgé, du **café** de Perrex, la **confiture** de Feillens, les **fromages** de Taizé et les **savons** de Mantracol.



D'autres services et nouveautés pourraient faire leurs apparitions mais pour le moment ce ne sont que démarches et réflexions.

Un compte Facebook a également été créé pour faire part de nouveautés et de promotions.

HISTORIQUE DES ÉTUDES & TRAVAUX

- 2004 : zonage d'assainissement, document communal qui définit pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement, soit assainissement collectif (réseau de collecte) ou assainissement autonome (fosse toutes eaux, micro-station...)
- 2007 : construction station de traitement à filtres plantés de roseaux
- 2017 : réhabilitation du réseaux d'eau usée par chemisage des canalisations.
- 2021 : extraction et traitement des boues des filtres plantés de roseaux
- remplacement de la clôture du site aménagement paysagé avec plantation de haies de charme et de haies champêtres

SYSTÈME DE COLLECTE DES EAUX USÉES

- 465 branchements de raccordement domestique pour 1022 habitants en 2021
- 3960 ml de réseau unitaire, canalisation recevant eau usée et eau pluviale



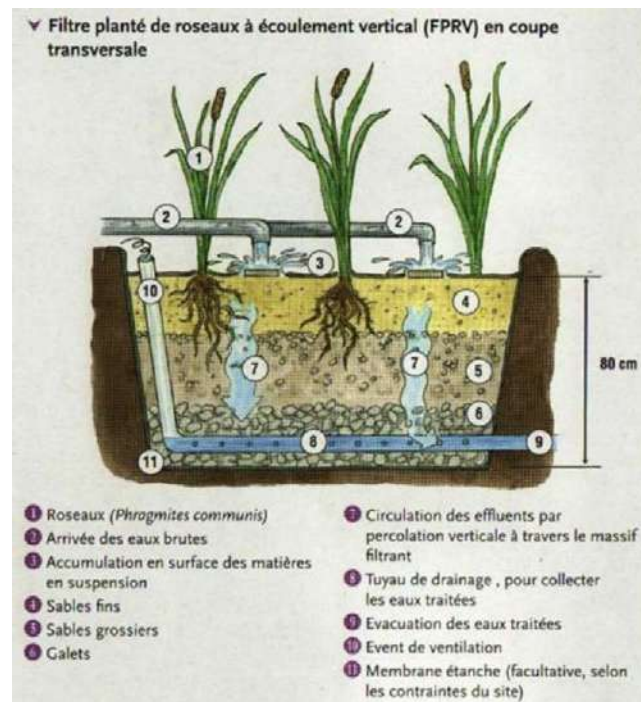
- 620 ml de réseau séparatif recevant uniquement l'eau usée (les lotissements)
- 4 postes de relevages et 10 000 ml de canalisation de refoulement, permettant l'acheminement des eaux usées des points bas à la station de traitement (lotissement la Griffonnière, lotissement la Martinette, route de Feillens, route de Pré Chalon)

SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

- type filtres plantés roseaux de capacité nominale de 1100 équivalents habitants
- schéma de fonctionnement

LE PARCOURS DE NOS EAUX USÉES

- de notre habitation accès au réseau collectif
- en tête de station de traitement, passage par un dégrilleur qui retient au maximum les corps étrangers (lingettes qui représentent 80 % des déchets), ces déchets inhibent le fonctionnement de la station et nuit à qualité des eaux rejetées en milieu naturel. Le bon geste citoyen est l'élimination par nos poubelles.
- stockages des eaux usées dans un système bâché, cuve qui permet de libérer un grand volume d'eau sur le filtre planté de roseaux et optimiser son fonctionnement.
- l'eau usée traverse le filtre et se débarrasse des matières en suspension qui constituera les boues.
- la pollution est dégradée par les micro-organismes qui se développent dans le massif filtrant en consommant l'oxygène apportée par un dispositif d'aération.
- les roseaux ont un rôle principalement



mécanique, ils empêchent le colmatage du filtre et favorisent la circulation de l'oxygène.

- l'eau usée pénètre successivement dans 2 bassins puis s'échappe au milieu naturel via la rivière La Loëze.

LA MAINTENANCE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENTS

- l'équipe technique communal assure un entretien et une surveillance bi-hebdomadaire (nettoyage, contrôle du bon fonctionnement)
- la société SUEZ assure trimestriellement un hydrocurage des postes de relevage, un contrôle électromécanique des pompes et met à disposition une astreinte 7/jours /7 pour intervenir en cas de panne.

LES DÉCHETS DE LA STATION DE TRAITEMENT

- les refus de dégrillage sont traités via la collecte des déchets ménagers.

- les boues extraites (tous les 7 ans) sont traitées en centre de compostage ou en épandage agricole

LA SURVEILLANCE

- Le S.A.T.E.S.E (service d'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration) est un service du département, il assure un contrôle d'autosurveillance sous forme de deux bilans annuels qui permet d'analyser les critères de rejets de l'eau en milieu naturel. Les résultats sont communiqués à la police de l'eau

LA QUALITÉ DES EAUX REJETÉES EN MILIEU NATUREL

- La qualité des eaux en sortie de notre station de traitement est conforme aux exigences réglementaires.
- La qualité est surtout fonction de la qualité entrante des eaux usées, dépourvues de polluants chimiques (hydrocarbure, peinture, solvant...), de corps étrangers (serviette, lingette...) et de la qualité du

travail de maintenance et de surveillance exercée par les agents techniques de la commune.

LE PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) BRESSE ET SAÔNE

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) Bresse et Saône arrêté le 13 décembre 2021.

Engagée dans une volonté de planification d'opérations à des fins d'atténuation du changement climatique, d'amélioration de la performance énergétique, de la réduction du poids des déplacements dans la facture énergétique et du développement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables, le Conseil communautaire Bresse et Saône a arrêté son PCAET le 13 décembre 2021. Il sera mis en œuvre sur les 5 prochaines années.

Pour en savoir plus, retrouvez les actualités du PCAET Bresse et Saône sur : www.ccbresseetsaone.fr rubrique « Environnement »



Les élèves de la section Espaces verts de la MFR sont chargés des plantations autour des PAV et de leur entretien.

Tous les jours la commune s'emploie à rendre plus agréable, plus sécurisé ou plus économique notre environnement proche.

Plusieurs réalisations ont été menées à bien, durant cette année, à commencer par le changement des menuiseries de la maternelle, remplacées par des ensembles en aluminium avec des vitrages haute performance thermique et protection solaire. Un financement assuré à la hauteur de 40% par la région et 20% par le département.

Dans le même esprit d'économie d'énergie et en collaboration avec le SIEA plusieurs bâtiments communaux ont été isolé par insufflation : les appartements de l'ancienne gendarmerie, la salle polyvalente, les écoles.

L'intérieur du clocher a nécessité une mise en sécurité. Les deux planchers présentaient de graves désordres, ils ont été changés et les protections contre les pigeons invasifs renforcées.

L'église a aussi profité de la réfection de la toiture de la sacristie, une sous toiture, des tuiles à crochets et une couverture en tuile d'origine ont permis d'étancher le bâti sans modifier l'aspect extérieur.

Dans le même secteur, le mur qui ceinturait la place de l'église a été rebâti à la suite de sa destruction lors d'un accident de la circulation. Un enduit couleur pisé viendra parachever cette reconstruction.

Pour la fin de l'année et en collaboration avec la Maison Familiale Rurale les Points d'Apports Volontaires du chemin de Ronde seront embellis par de nombreuses plantations. Une haie coté nord, un massif à l'est et des plantes florifères sur la rue. L'association Tremplin parachèvera cet aménagement par l'installation d'un hôtel à insectes.

Enfin des travaux de plâtrerie peinture réalisés dans les espaces communs de l'ancienne gendarmerie complètent cette liste.

PROJET 2022

Deux projets majeurs pour cette nouvelle année :

- **L'aménagement de la Place du Jeu de l'Arc** permettra la liaison douce entre les deux tronçons du Chemin de Ronde, le sol en béton désactivé d'une largeur de 2.50 m sera adapté au déplacement PMR, le mobilier à base de pierre naturelle complètera l'offre visuelle. Des équipements électriques seront installés pour favoriser l'implantation d'un marché. Une place pour camion ambulant sera aussi créée. Les financements seront assurés par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

• La réhabilitation des bâtiments communaux : 3 pôles sont concernés.

- Les archives communales seront agrandies et modernisées, isolation, menuiserie, chauffage, ventilation sont programmés.
- L'ancienne salle de cantine verra son utilisation transformée en salle de réunion moderne, changement des menuiseries, isolation thermique et phonique, ameublement adapté.
- La salle polyvalente quant à elle a grand besoin d'une refonte pour se mettre au goût du jour. Menuiserie changée et isolation renforcée, traitement de l'acoustique, changement du chauffage et esthétique revisité sont au programme.

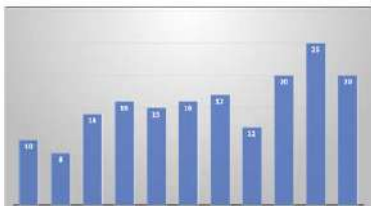
Comme pour les travaux de la Place du Jeu de l'Arc l'Etat, la Région, le Département et la Commune seront au rendez-vous pour le financement.





BILAN DES INTERVENTIONS 2021

Répartition des interventions par mois de janvier à novembre 2021



Répartition des interventions par mois de janvier à novembre 2021

	INC	SAP	AVP	OD	Totaux
Bâgé-Dommartin	6	73	10	12	101
Bâgé-le-Châtel	1	26	5	2	34
Saint André-de-Bâgé	1	12	2	1	16
Saint Sulpice	0	1	0	0	1
Totaux	8	112	17	15	152

Alors que nous avons réalisé 95 interventions à cause des hyménoptères (abeilles, guêpes et frelons) en 2020, seules 6 sorties ont concerné ce type d'interventions en 2021 ! Pour quelles raisons ? Un printemps trop humide ? Un manque de nourriture et en particulier de fruits ? Par ailleurs, deux nids de frelons asiatiques ont été signalés (www.frelonsasiatiques.fr) et détruits sur Bâgé-Dommartin en octobre.

Formations, grades et médailles 2021

Comme chaque année, 9 manœuvres mensuelles ont eu lieu sur les différents thèmes qui couvrent l'ensemble des situations rencontrées en intervention. Tous les Sapeurs-Pompiers actifs ont aussi suivi une journée de recyclage obligatoire « secourisme » encadrée par des moniteurs du Centre de Secours de Pont-de-Veyle.

Nos pompiers ont suivi de nombreuses formations cette année, totalisant 614 heures de formation !

- Coline CHAFFAUD, Dorian SARRAT, Erwan DAVID et Antoine PAQUET ont suivi la demi-journée « accueil - intégration FI SPV » au CPI en juillet et décembre 2021.
- Thierry RABUEL et Franck GAUTHIER ont participé à la formation de « chef d'agrès opération diverses » en mars/avril afin de valider leur grade de sous-officier.
- Sébastien LUKASCZYK a suivi la formation de « chef d'équipe protection incendie » en mars 2020 suite à sa nomination au grade de caporal en décembre 2020.

- Manon METRAS, Anthony RECORDON, Coline CHAFFAUD et Pierre DA SILVA ont effectué le premier module (« prompt secours ») de leur formation initiale.
 - Manon METRAS et Anthony RECORDON ont aussi validé les deux autres modules (« Opérations diverses » et « protection incendie ») de leur formation initiale en juillet, août et octobre 2021.
 - Kévin REISSIER, en double engagement avec le CS de Pont de Veyle depuis avril 2021, a validé ses formations de « secours en équipe » en octobre et « équipier lutte incendie » en novembre.
 - Guillaume DUROCHAT, en double engagement avec le CS de Feillens depuis juin 2021, a suivi la formation de « secours en équipe » en août, « arbitrage et jurys » en septembre, puis « opérateur des activités physiques - EAPI » et « chef d'équipe lutte incendie » en novembre.
- À l'occasion de notre Sainte Barbe le samedi 4 décembre dernier, trois grades et distinctions ont été remis : Manon METRAS et Anthony RECORDON ont reçu la distinction de Sapeur 1^{ère} classe qui vient couronner l'achèvement de leur formation initiale, alors que Dominique MOREL a reçu le grade de sergent.
- Enfin, Lionel DUROCHAT a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service et Thierry RABUEL la médaille d'or pour 30 ans de service.

Félicitations aux récipiendaires !

DES EFFECTIFS EN BAISSÉ ...

Quatre recrues sont venues renforcer les effectifs courant 2021 : Coline CHAFFAUD et Antoine PAQUET de Bâgé-Dommartin, ainsi que Pierre DA SILVA et Dorian SARRAT de Bâgé-le-Châtel.

Par contre, plusieurs départs sont à signaler au cours de l'année 2021 :

- Départ en retraite de Philippe SENDRA (après plus de 30 années de service).
- Départ pour raisons personnelles de Kévin LENGLE, Pierre DA SILVA et Sébastien LUKASCZYK.
- Demandes de disponibilité de JM REISSIER et Hortense PROST.

Notre caserne compte ainsi au 1^{er} janvier 2022 seulement 19 Sapeurs-Pompiers opérationnels. Notre caserne a donc besoin de



recruter. Si vous habitez à moins de 8 minutes de la caserne, les Sapeurs-Pompiers vous accueilleront avec plaisir parmi eux. Pour tout renseignement, contacter le chef de centre Th. RION au 06 24 39 80 21. Vous pouvez aussi vous rendre à la caserne tous les vendredis soir au moment des prises de garde.

MANIFESTATIONS ET CÉRÉMONIES

Cette année, les Sapeurs-Pompiers n'ont pu participer qu'à deux cérémonies officielles : le 14 juillet et 11 novembre. Du côté de l'amicale, une seule manifestation a pu se tenir : la vente de tête de veau et de bréchets de poulet en mars 2021 sous forme d'un « drive ». En 2022 les mêmes actions seront prévues : RDV le dimanche 6 mars en matinée à la caserne pour la vente de tête de veau et de bréchets de poulet !

En juin 2021, le CPI a accueilli des membres du conseil municipal jeune de Bâgé-Dommartin pour leur faire découvrir les matériels, les activités et les missions des Sapeurs-pompiers volontaires.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES INTERVENTIONS POUR LES CPI DE L'AIN

Depuis octobre 2019, avec le CPI de Replonges, notre caserne est partie prenante d'une expérimentation pour tester certaines missions en autonomie (sans le renfort du centre de secours de



secteur) : missions d'assistance/relevage de personnes ne nécessitant pas de transport, missions d'ouverture de porte, sécurisation des interventions sur voies ouvertes à la circulation. Cette expérimentation ayant été validée par le

SDIS, chaque CPINI du département doit désormais suivre la même voie en accédant au nouveau réseau départemental d'alerte et en choisissant, selon leurs ressources en termes de matériels et de personnels, soit le déclenchement individuel soit le déclenchement général.

Par ailleurs, dans le cadre des interventions pour feux, une nouvelle mission va être confiée courant 2022 aux CPI disposant d'ARI (appareils respiratoires isolants), soit environ la moitié des CPI du département, après une nouvelle formation nommée « ARI mission protection » : les CPI formés pourront, en plus des missions de protection incendie qu'ils assuraient déjà auparavant, en cas d'urgence, entrer sous ARI dans le bâtiment incendié pour y effectuer des missions de sauvetage et d'extinction.

L'évolution de notre CPI concerne aussi son périmètre d'action : la compagnie de Bâgé-le-Châtel a été créée en 1862 et c'est en 1924 que fut décidé le regroupement des services d'incendie de Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Saint-André-de-Bâgé et Dommartin. En 1948, Saint-Sulpice décide de se joindre au groupement des sapeurs-pompiers des 3 Bâgé-Dommartin. Lors de son conseil municipal en août 2021, Saint Sulpice a décidé de se retirer du SIVU. Cette décision a été validée par le conseil syndical le xxx septembre. Le Sapeurs-pompiers du CPI prennent acte de cette décision qu'ils regrettent malgré tout puisque plusieurs anciens Sapeurs-pompiers de notre CPI résident encore dans ce village.

*Adjudant Lionel DUROCHAT
Pour le chef de centre, Lieutenant Thierry RION*

LES SŒURS DE SAINTE-MARTHE



Notre environnement conserve bien des empreintes du passé de nos communes. Les Sœurs de Sainte-Marthe en sont une illustration.

Après la reconstruction de l'hôpital de Bâgé-le-Châtel, sous le règne de Louis XIV, l'archevêque de Lyon consentit au rétablissement de son activité à condition « qu'il soit dressé des statuts et règlement » et il désignait Sainte Marthe comme patronne de la chapelle. On fit donc appel à l'ordre des Dames hospitalières de Beaune placé sous la protection de Sainte-Marthe, lesquelles avaient essaimé vers le sud dans tous les hôpitaux du bassin de la Saône. « Loger, nourrir et médicamenter les pauvres malades et leur donner les secours tant au spirituel qu'au temporel » tels étaient les vœux que prononçaient ces religieuses qui prirent leur service à Bâgé en 1697. Elles vivaient selon une règle originale adaptée à leurs fonctions : elles n'étaient pas cloîtrées et pouvaient quitter leur charge si elles le souhaitaient. Elles prononçaient les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté pour le temps qu'elles restaient à l'hôpital. La réversibilité de leurs vœux en faisait une communauté à part dans le monde religieux. Bien qu'elles ne soient pas religieuses à part entière, elles étaient désignées par le vocable de Sœurs. Elles étaient souvent issues de classes aisées mais n'avaient pas à apporter de dot lors de leur entrée dans la communauté. Elles conservaient leurs biens et pouvaient en user comme elles le souhaitaient, excepté pour s'enrichir.

Conformément au règlement de la Compagnie, elles étaient « vêtues en habit séculier de serge de couleur noire depuis la Toussaint jusqu'à la Pentecôte et de couleur blanche depuis la Pentecôte jusqu'à la Toussaint, le plus modestement et proprement que faire se pourra ». Vers 1740, l'hôpital de Bâgé avait pris une certaine importance et six Sœurs hospitalières y exerçaient leur service.

En 1984, lorsque l'hôpital devint une maison de retraite, sa direction fut laïcisée. Les dernières Sœurs hospitalières le quittèrent.

Une autre communauté des Sœurs de Sainte-Marthe fut créée au bourg de Dommartin en 1853. Elle s'installa dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'école publique et qu'à l'époque on désignait sous l'appellation de « Maison de la Providence ». A l'origine, cette maison était

la propriété de la famille Martine. François Antoine Marie Martine, notaire à Dommartin et à Bâgé, où il résida alternativement, exerçait également la fonction de juge de paix du canton de Bâgé-le-Châtel. Il mourut en 1830, sa tombe est encore bien visible au centre du cimetière. L'une de ses filles avait rejoint les Sœurs de Sainte-Marthe et après le décès de sa mère, elle hérita de la maison. En 1854, elle y ouvrit une école de filles qui employait six Sœurs, lesquelles assuraient aussi le soin aux malades.

En 1905, à la séparation de l'église et de l'état, elles durent se retirer à Bâgé-le-Châtel près de leurs compagnes de l'hôpital. Elles y furent remplacées par six anciennes religieuses sécularisées.

Au cimetière de Saint-André-de-Bâgé, une sépulture apparemment oubliée n'est plus entretenue depuis longtemps : c'est celle des Sœurs de Sainte-Marthe. Cet abandon s'explique : les Sœurs hospitalières de Beaune ont cessé toute activité médicale en 1984 et la dernière Sœur hospitalière en activité a pris sa retraite à Beaune en 2006. Les transformations de la société, la prise en charge des soins par la Sécurité Sociale et le recrutement d'infirmières professionnelles, parallèlement au déclin des vocations religieuses, ont eu pour effet de voir le personnel laïc remplacer les Sœurs dans les hôpitaux. Cette sépulture comprend une partie centrale gravillonnée et entourée d'une grille, réservée aux supérieures et où neuf d'entre elles ont été ensevelies entre 1869 et 1927, et à côté des pierres tombales plus simples pour les autres.

Pour maintenir leur souvenir, les Amis du Site se sont fait un devoir de s'employer à restaurer leur tombe. Entamée en 2021, la tâche va consister à décaper les pierres et à les traiter avec un produit hydrofuge, à ressouder le portillon de la grille d'encadrement, à repeindre celle-ci et à rendre possible la lecture des noms qui figurent sur la pierre.

Ainsi le souvenir de la présence de ces Sœurs dans nos communes pendant plusieurs siècles est ravivé et le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire locale est rappelé.

Pour les Amis du site, Michel Balandras



AS FOOT

Après deux saisons interrompues à cause du Covid, l'AS Bâgé espère vraiment effectuer une saison pleine, d'autant plus que malgré quelques craintes, les effectifs jeunes et seniors sont restés stables.

Chez les jeunes U7 : 16 joueurs, U9 : 16 joueurs, U11 : 17 joueurs.

Les catégories U13, U15, U18 disputent leur championnat à l'Essor Bresse Saône.

Une cinquantaine de joueurs seniors (19 à 35 ans) pour trois équipes qui évoluent dans le district de l'Ain.

25 joueurs vétérans complètent l'effectif.

Pour eux, c'est plus le sport de loisirs, sauf pour la Coupe Vétérans,

compétition officielle.

Les frais d'organisation pour ces compétitions sont nombreux : frais d'arbitrage, dédommagement des éducateurs, frais d'inscription et de licence, collation d'après match etc. Il faut pour cela organiser des manifestations (concours de pétanque, tournoi Jeunes de Pâques, vente à emporter).

L'AS Bâgé déplore le manque de participation de la majorité des parents, ce qui est décourageant.

Il serait souhaitable de trouver un peu plus d'investissement, pour pouvoir durer dans de bonnes conditions.

CROIX ROUGE

La Croix-rouge est présente sur votre communauté de commune :

1/ à Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry

2/ à Replonges 363 rue Janin

Nous sommes une vingtaine de bénévoles sur chaque secteur

Nos principales actions sont :

- distributions alimentaires (sur demandes des assistantes sociales)
- braderies de vêtements
- accueil - écoute
- aides aux personnes en détresse signalées par les assistantes sociales
- visites dans les EHPAD
- participation à la collecte pour la Banque alimentaire
- Initiations aux premiers secours grand public et dans les écoles
- formations PSC1
- Equipiers secouristes participant aux postes de secours de l'équipe de l'unité des pays de la Veyle



Chaque premier jeudi du mois, l'antenne de Replonges confectionne des colis alimentaires qui sont distribués aux familles signalées par les assistantes sociales. Une équipe de bénévoles part à la Banque alimentaire de Bourg chercher les denrées sélectionnées pour les distribuer dans la journée.

Nous assurons une permanence le 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois.

ASSOCIATIONS

LE COMITE DE JUMELAGE DU CANTON DE BÂGÉ

Le serment de jumelage a été signé en 1991, il y a 30 ans, entre les communes de l'ex-canton de Bâgé et la commune de Bad Waldsee, située dans la région du Bade-Wurtemberg en Allemagne.

Les missions de notre association consistent à :

- faire du lien entre les deux territoires (contacts, linguistique, logistique, hébergement)
- mettre sur pied des rencontres entre habitants,
- faciliter les échanges entre associations

Ainsi sur les 4 dernières années, nous avons soutenu quatre échanges, concernant 160 personnes :

- entre le Tennis Club de Feillens et TC Bad Waldsee,
- 100^{ème} anniversaire du club de football de Bad Waldsee avec le déplacement d'Essor Bresse Saône et du FC Manziat,
- 120^{ème} anniversaire de l'Union Musicale de Manziat, accueil de la Stadtkapelle de Bad Waldsee.

Nous espérons reprendre ces échanges au plus tôt, dans les meilleures conditions sanitaires.



Pour soutenir ses actions, le comité tire ses ressources à plus de 60% de ses opérations de vente. Aussi, nous vous invitons à participer à notre vente de choucroute qui se tient chaque année, la troisième semaine de janvier, le 22 janvier en 2022. Nous vous y attendons nombreux.

Meilleurs vœux, et au plaisir de vous faire partager les joies de nos échanges interculturels.

Le Comité se tient à la disposition de tout groupe ou association initiateur d'un projet.

- o jumelage-bage-badwaldsee.mozello.fr
- f facebook.com/jumelagebagebadwaldsee
- d jumelagebage@gmail.com
- v 06 50 23 31 31

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE BAGE ET DE PONT DE VAUX DU CANTON DE BÂGÉ

Malgré les restrictions sanitaires et la crue d'été, l'Office de Tourisme a pu offrir du 4 juin au 9 octobre 2021 de **belles croisières sur le Pont de Vaux 2**, simples croisières balades jusqu'à Jean de Saône avec passage de l'écluse, ou croisières déjeuners à destination, au choix, de l'île de la Motte, de la Truchère, de la confluence Saône-Seille, de Tournus, Mâcon, de l'Abbaye de Tournus, ou encore des dunes de Charmes, et visites guidées pour les deux derniers sites proposés. 2791 passagers ont été accueillis en 76 sorties.

Divers sites ont été proposés à la visite pour les **journées du patrimoine** par l'Office de Tourisme et les nombreuses associations culturelles et patrimoniales, notamment l'église romane de Saint-André-de-Bâgé, le site de Bâgé le Châtel, la chapelle d'Aigrefeuille, le lavoir de Montépin, la gare du tram à Bâgé-la-Ville, l'exposition à la chapelle de la Madeleine à Replonges, le château de Feillens, les églises de

Chevroux, de Saint-Bénigne et Sermoyer, le domaine de Mareste, la maison de l'eau et la nature ou le musée Antoine Chintreuil à Pont-de-Vaux avec une fréquentation en hausse par rapport à 2020.

Diverses **expositions temporaires** ont été mises en place au bureau d'information touristique de Bâgé le Châtel :

- Fin septembre présentation des oeuvres des bénévoles de l'Office,
- du 5 au 31 octobre : pastels de Ginette Raynaud, originaire de Bâgé, huiles et techniques diverses de Chris Alys, artiste stéphanoise qui a exposé cet été à Monaco et Saint-Tropez.
- Du 2 au 20 novembre, nouvelle exposition de peinture avec Rémy Santaller de Saint-Bénigne et Sylvie Lekerneau de Pont-de-Veyle.
- Et pour terminer l'année en beauté, exposition cadeaux de NOËL du 23 novembre au 23 décembre.



La **randonnée annuelle** de l'Office du Tourisme a eu lieu le 10 octobre. 287 randonneurs ont pu découvrir Replonges au travers de circuits balisés et sécurisés.

L'office de tourisme continue à mettre en oeuvre les **actions du schéma de développement** touristique grâce à l'accompagnement d'Ain Tourisme, de la Communauté de Communes et de certains prestataires.

C'est ainsi que sont confortés les liens et échanges avec les acteurs du tourisme en leur offrant un accompagnement numérique, la remontée de leurs données sur l'application de la région « Partir ici », le classement des chambres d'hôtes selon la certification « chambres d'hôtes référence ».

L'office travaille à développer, sur le territoire, en concertation avec la communauté de communes :

- le déploiement de la marque « accueil vélo », et le développement d'une offre « nature » autour d'itinéraires

vélo (en lien avec le plan vélo 01)

- l'amélioration de l'offre « randonnée pédestre »,
 - l'amélioration de la fréquentation touristique avec la création de jeux de piste autour du patrimoine.
 - la mise à jour et la réédition des brochures touristiques.
- Frédérique Couturier, Directrice, et Noëline Legrand, Animatrice, seront heureuses de vous recevoir dans les locaux de l'Office à Pont-de-Vaux ou au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel

La présidente de l'office de tourisme

Françoise Bossan

POUR NOUS CONTACTER

v 03 85 30 56 66 - 03 85 30 30 02

o www.bage-pontdevaux-tourisme.com

MAISON DE L'EAU

La Maison de l'Eau et de la Nature de Pont-de-Vaux est un lieu idéal pour faire découvrir aux enfants la faune et la flore de notre territoire. L'exposition interactive vous immerge dans ces milieux naturels pleins de secrets, à travers quatre sites naturels remarquables, labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le département de l'Ain et reconnus à l'échelle européenne : les Dunes des Charmes de Sermoyer, la Lande tourbeuse des Oignons à Boz, l'île de la Motte, au niveau de Saint-Bénigne, et les prairies inondables du Val de Saône.

UNE EXPOSITION INTERACTIVE, MAIS SURTOUT INNOVANTE

Organisée en parcours, avec bornes et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive pour petits et grands. Elle accueille d'ailleurs une nouvelle table tactile, haute résolution, avec plus de 40 points de touche, création locale made in Kineti Technologies. Accessible dès 3 ans et aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée ; durée de la visite : 1h30
Tarif : 3€ ; gratuit - de 16 ans.

UN JEU DE PISTE INTERACTIF « Nature » relooké ! »

Explor Games®, un nouveau parcours d'aventure scénarisé, vous est proposé autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-

Vaux. Des énigmes sur le thème des arbres vous plongent dans un univers graphique inédit. Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, les joueurs, transformés en aventuriers, auront pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands Arbres, éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. Explor Games® est une marque déposée par Atelier Nature, également locale, basée à Verzé, à 13 km de Mâcon.

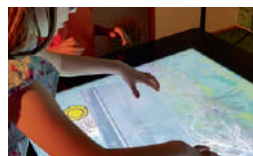
Durée du jeu de piste : environ 1h30/2h.

À partir de 6 ans. Tarif : 6€ la tablette (pour 4 personnes).

BALADE « AU FIL DE L'EAU »

Enfin, la Maison de l'Eau et de la Nature propose une balade interactive «Au fil de l'eau», accompagnée d'un visioguide, pour découvrir les richesses locales à pied ou en vélo.

Durée du parcours de 5,5 km : environ 2h à pied, parcours de 9 km : de 3h à 4h à pied. À partir de 8 ans - Tarif : 5€ (visioguide pour 4 personnes).



CCAS

Le repas annuel des aînés est prévu le samedi 2 avril 2022 sous réserve que la situation sanitaire le permette. L'opération brioche du samedi 16/10/2021 a permis de reverser 245€ à l'ADAPEI de l'Ain.

Cette année encore, les colis de Noël aux bagésiens résidant en EHPAD n'ont pu être distribués directement aux bénéficiaires, les restrictions des visites étant de nouveau d'actualité en cette fin d'année 2021.

Rappel : Pensez à vous inscrire sur la liste Vermeil si vous êtes âgés ou en situation de handicap afin que les membres du CCAS prennent de vos nouvelles et vous apportent leur aide en cas de situation difficile, comme une canicule par exemple.

N'oubliez pas l'aide au transport et la livraison des repas mis en place par la communauté de commune Bresse et Saône.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

A compter du **1^{er} janvier 2022**, il ne sera plus possible de payer vos factures locales (ordures ménagères, cantine...) par chèque auprès de la trésorerie de Saint-Laurent-Sur-Saône, vous devrez désormais les envoyer à l'adresse suivante :

**SGC de Bourg-en-Bresse - 21- bis Rue Gabriel Vicaire
8P50424 - 01012 BOURG EN BRESSE**

De même pour les paiements en numéraire, les Datamatrix présents sur les avis des sommes à payer permettront un paiement en carte bancaire ou en espèces auprès de **buralistes agréés**.

Bâgé-le-Châtel : Bar Tabac Loto AMIGO FALCONE - 60 Place Puthod

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de payer par prélèvement ou directement en ligne sur **payfip.gouv.fr**

**L'actualité de votre commune
en temps réel et en 3 clics !**



- 1 **Téléchargez
l'application
"PanneauPocket"**
- 2 **Recherchez votre
commune**
- 3 **Cliquez sur le ❤️
pour l'ajouter à vos
favoris et recevoir
les notifications**

Gratuit, sans création de compte,
sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette
et ordinateur app.panneaupocket.com

NOUVEAUTÉ
**Bâgé-le-Châtel
est sur Panneau Pocket**



Panneau Pocket

Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket

Soyez les premiers informés de l'actualité de votre commune en téléchargeant PanneauPocket

Disponible gratuitement sur   

AIDE AU TRANSPORT

des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence.
Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

Une carte de transport nominative



Un carnet de 15 tickets de transport



Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

DOMMARTAIN TAXI | Bâgé-Dommartin | TAXI SERVICE | Feillens | AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
BR TAXI | Bâgé-le-Châtel | TAXI PRO | Manziat
ALLO THOMAS TAXI | Feillens | MICKAËL TAXI | Ozan | TAXI REPLONGES | Replonges

DÉPLACEZ-VOUS
SELON VOS
ENVIES



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr

 @ccbresseetsaone

PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE



“ La Communauté de communes
au service des usagers de 60 ans et plus ”

-  Livraison au domicile du bénéficiaire
-  Un repas équilibré
-  Sans condition de ressources
-  Un repas assuré 7j/7

1 repas complet

7,90€

1 soupe

1,00€

INFORMATIONS PRATIQUES

La bibliothèque municipale a pour vocation de promouvoir la lecture publique et la culture.

- Elle s'adresse à tous. L'accès y est gratuit.
- Adresse postale : 20 Rue Condannale 01380 Bâgé-Le Châtel. (face à La Poste)
- Adresse Mail : bibliotheque.bage-le-châtel@orange.fr
- Téléphone : 03 85 30 22 63
- Heures d'ouverture : 9h30/12h les Mercredis et Samedis.
- Elle fonctionne en réseau avec les 10 autres bibliothèques de la Communauté de Communes Bresse Saône.

FONCTIONNEMENT

L'équipe se compose de 13 bénévoles qui assurent la gestion (permanences, accueil des écoles, achats et intégration des livres, administratif, statistiques, réunions, formations...)

- Un fonds de 4700 livres est proposé dans les domaines les plus variés :
- Pour les adultes : romans (dont une grande partie en gros caractères), livres audio, documentaires, biographies, bandes dessinées.
- Pour la jeunesse : albums, contes, imagiers, romans, documentaires, bandes dessinées.
- Cette collection est composée de livres financés par la Mairie de Bâgé-le-Châtel, la Communauté de Communes Bresse Saône et d'une participation de la mairie de Saint André-de-Bâgé.

La Direction de la Lecture Publique (budget départemental) nous laisse en dépôt un stock de livres que nous renouvelons régulièrement.

- Chaque usager peut emprunter 10 livres ou documents pour une

durée de 3 semaines.

- Des demandes de réservations sont possibles auprès des bénévoles (ou sur site du réseau).

LES ÉVÉNEMENTS

- Tous les 15 jours les écoles sont reçues avec échanges de livres et animations.
- Un spectacle pour enfants aura lieu le Vendredi 1^{er} Octobre à 18 h à la salle polyvalente de Bâgé-Le-Châtel avec Fred Ericksen dans un numéro de magie « A l'école des Sorciers » (spectacle gratuit)
- Le Comité de Lecture se réunit tous les 2 mois, les mardis à 20 h dans les locaux de la bibliothèque. L'accès est ouvert à tous pour y débattre de nouveautés ou coups de cœur littéraires.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 21 septembre 2021.

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Un site internet propre aux 11 bibliothèques de la Communauté de Communes est à la disposition des usagers. Tout le monde peut y accéder en tapant l'adresse ci-dessous :

<https://reseaubibliotheques-ccbress>

Les lecteurs, à l'aide de leur carte peuvent suivre en direct leurs emprunts, les dates de retour ; ils peuvent aussi réserver des livres dans d'autres bibliothèques. A noter : les livres sont à récupérer et à rendre dans la bibliothèque d'emprunt.

Pour se connecter à son compte depuis le site :

- Identifiant : n° de la carte du lecteur
- Mot de Passe : jour et mois de naissance (ex : 2209)



R.P.I.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES ET DES EFFECTIFS

BLC : 3 AESH : C. Ferreira, C. Morel et M. Renaud
3 Atsem : N. Basset, N. Manigand et M. Morel (2h par jour le matin)

SAB : 1 AESH : M-C. Cuiller

1 aide matérielle : Mme Besson, 2h par jour.

Réseau d'aide spécialisé intervenant sur le RPI :

- une psychologue scolaire : F. Baillet
 - une enseignante spécialisée : V. Cachenaud
- Toutes deux interviennent à la demande des enseignantes ou des parents.



Année scolaire 2021-2022 :

PS	MS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
P. Ruel	D. Durand A. Arbaud	C. Grand	C. Roy	F. Bas	J. Donier	S. Court
26	21	15GS+11GS	7CP+19CE1	9 CE1+17 CE2	7 CE2+18 CM1	27 CM2
26	21	26	26	26	25	27

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Raphaël MIQUEL	4 janvier
Natéo KOCH PINTO	6 avril
Adem CHENNOUFI	17 avril
Charlie COUTURIER	10 juillet
Cassie FROPIER	7 septembre
Tom BEAUFRERE COUTURIER	13 novembre



DÉCÈS

Paul André NEVEU Epx NEVEU	7 février
Georgette BON Vve MARGUIN	20 février

Jean Joseph PRIOLON Epx VALETTE	2 avril
Franck REBEBON	2 avril
Antonio ALVES DA COSTA RIOS Epx PAIVA DE SOUSA	4 avril
Armand Hippolyte BAUDIER	10 avril
Jeanine GIVORD Vve VANNIER	24 avril
Paul Ernest HILD Epx BUGNOT	14 mai
Alice QUARTIER Vve VANNIER	10 juillet
Philippe ZYLKA Epx LAUGERETTE	25 juillet
Lydie Germaine COMTET Vve DEBOST	26 juillet
René Hippolyte CHAFFAUD Veuf PERRIER	22 septembre
Marie BERNARDET	30 septembre
Serge Gilbert PUTIN Epx LANDRE	11 octobre
Ginette Aimée SUBTIL Vve BRAYARD	28 octobre
Pierre LORIN Epx JANIN	4 novembre
Sylvie Odile CZYRYKOWSKI Vve PUIGGIONI	7 novembre

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE

Nos services →
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements
et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 64
www.adapa01.fr

Retrouvez votre
antenne de proximité
ADAPA au :
Maison de santé
320 rue François d'Urfé
01380 Bâgé-le-Châtel

Aide aux proches aidants
Prévention
Objets connectés
Portage de repas
Aide et soins à domicile
Aide à la fonction d'employeur
Alternatives aux domiciles
Transport accompagné

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements
rendez-vous sur www.adapa01.fr
rubrique «Nous rejoindre»

Devenez
acteur
de l'économie
sociale et
solidaire

VSJ Vous êtes un particulier et vous avez
des besoins ponctuels ou réguliers...

Pour entretenir votre intérieur
Ménage, repassage, nettoyage de vitres...

Pour entretenir vos espaces verts
Taille de haies, tonte, désherbage, bûchage, débroussaillage...

Pour des travaux de bricolage
Peintures, petite maçonnerie, pose de parquets flottants...

Pour cela un seul contact Val de Saône Intermédiaire

Véritable service de proximité depuis 25 ans, nous
mettons à disposition du personnel, nous nous occupons de
toutes les démarches administratives

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs,
n'hésitez pas à nous contacter, ou à venir dans nos
locaux au 204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges :
Tél : 03 85 31 08 12
Fax : 03 85 31 08 09
Mail : contact@vsi01.fr
Site internet : <http://www.val-de-saone-intermediaire.fr/>

50% de
déduction
fiscale

ANNONCES

L'ADMR, AU QUOTIDIEN C'EST :

ENFANCE ET PARENTALITÉ
ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS
ENTRETIEN DE LA MAISON

- Aide et accompagnement à domicile
- Téléassistance Filien
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné
- Aide aux aidants
- Garde d'enfant à domicile
- Soutien à la parentalité
- Aide aux devoirs
- Entretien du logement

ADMR Rive de Saône
Maison de Santé 1070 Grande Rue - 01570 Feillens
afeillens@fede01.admr.org - 03 85 40 00 66

AIDES FINANCIÈRES, RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS
-50%*
* Article 19 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation

EN SAVOIR PLUS

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

NF
S
S

AIN DOMICILE SERVICES
adédom

NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER !

NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE
ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3 ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE
TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE
TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIT
PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Justine SUARD
3 place Legrand
01 190 PONT DE VAUX
03 85 36 13 51 - 06 19 14 95 84
haute.bresse@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !